SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix BP149 51055 REIMS
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org http://sections.se-unsa.org/51/

SE-UNSA Marne

Flash infos du 11 septembre 2009

Merci d'afficher la pièce jointe

1-les 60H d'Aide Personnalisée
2-Plan de Formation
3-Concours Fonction Publique
4-Analyse SE-UNSA du rapport de l'IGEN sur la réforme de l'école primaire
5-Actu Société-Laïcité-Solidarité
6-Enseigner en Outre mer
7-EGPA : des ressources en ligne

1-les 60H d'Aide Personnalisée

Le SE-UNSA a rencontré l'Inspectrice d'Académie à ce sujet et a fait part de vos témoignages et besoins :

-Besoin de temps d'organisation inclus dans les 60H sur la base des textes de référence et pour toutes les équipes enseignantes du département (pas en deçà de 6 heures : c'est le cas pour la plupart des départements = 54+6) **et** la possibilité d'avoir un plus d'heures selon le projet d'école.

-Nous souhaitons que les IEN inscrivent ces modalités dans leurs circulaires aux écoles. Un écrit nous semble indispensable car les collègues ne veulent pas se mettre dans une position de négociation avec leur IEN.

L'IA nous assure ne pas interdire ce temps d'organisation et vouloir confier le pilotage aux IEN comme le veulent les textes.
Nous attendons donc ces circulaires. Nos consignes restent les mêmes : inclure le temps d'organisation nécessaire dans vos projets d'aide personnalisée

Un mémo du SE-UNSA sur les 60 H est disponible → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article290

Autres interventions : Problème des **AVS** I : beaucoup d'enfants sont sans AVS alors qu'un nombre d' heures leur est attribué. L'IA est consciente de ce problème, nous indique qu'il ne s'agit pas d'un problème de budget mais que les recrutements se font à mesure des demandes dont le nombre a explosé cette année.

Nous avons demandé également un bilan des **EVS** , situation des personnes et nombre.

2-Plan de Formation

Inscriptions jusqu'au 17 septembre minuit - 2 nouveaux stages ouverts viennent d'être ajoutés au PAF.
→ http://wheb.ac-reims.fr/ia51/spip.php?rubrique146

3-Concours Fonction Publique

Directeur d'Etablissement spécialisé : L'arrêté du 21-7-2009 relatif à l'ouverture de la session 2010 de l'examen pour l'obtention du diplôme de directeur d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée (DDEEAS) a été publié au BOEN n°31 du 27 août 2009. (NOR >MENE0900640A) Le registre d'inscription à l'examen est ouvert auprès des inspections académiques (enseignants du premier degré) et au Rectorat (enseignants du second degré, personnels de direction) à partir du 1er septembre 2009 au 15 octobre 2009 inclus.

Concours Education Nationale : Les inscriptions sur internet se déroulent du jeudi 10 septembre 2009 à partir de 12 heures au mardi 20 octobre 2009 avant 17 heures, heure de Paris.
→ http://www.service-public.fr/actualites/00305.html

4-Analyse SE-UNSA du rapport de l'IGEN sur la réforme de l Ecole primaire
Le ministère vient de rendre publique une note de l'Inspection Générale sur la mise en œuvre de la réforme de l'école primaire. Malgré un parti-pris idéologique flagrant, les auteurs de la note ne peuvent nier les difficultés engendrées par la réforme. Leurs préconisations pour y répondre sont pour la plupart inacceptables pour le SE-UNSA. (Communiqué de presse ci-dessous)

Méthode Coué et effet placebo !

Coué enseigne que toute idée qui se grave dans notre esprit tend à devenir une réalité dans l'ordre du possible. Il insiste également sur le fait que chaque fois qu'il y a conflit entre l'imagination et la volonté, c'est toujours l'imagination qui l'emporte. Il est possible d'influencer favorablement notre être inconscient par la suggestion. Cette conception est en lien direct avec l'effet placebo.

C'est bien la méthode qu'ont adoptée les deux inspecteurs généraux rédacteurs de cette note de synthèse. Celle-ci semble avoir pour objectif essentiel d'affirmer, de façon récurrente, le bien fondé des réformes. Dès l'introduction, elle mentionne que «le bilan de l'année est largement positif». Elle martèle l'écho particulièrement bienveillant que les réformes auraient rencontré auprès des collègues, «en contraste avec les positions publiques des organisations représentatives des syndicats». Tout va bien donc, tentent de se convaincre les auteurs. Et puisque tout va bien, il faut poursuivre.

Ce postulat idéologique compromet d'emblée l'intérêt qu'on aurait pu porter à une première évaluation très attendue. Un document moins «orienté» aurait pu constituer un point de départ pertinent à une réflexion constructive sur les inflexions ou les évolutions à apporter aux réformes. Il n'en est rien. Car les propositions des rapporteurs ne sont pas plus convaincantes que leur bilan. Voici donc une occasion manquée. Encore une.

Analyse en pièce jointe.

5-Actu Société-Laïcité-Solidarité
Les derniers articles « société » sur ce lien → http://www.se-unsa.org/spip.php?article1829

6-Enseigner en Outre mer
Maîtres formateurs ou enseignants de l'ASH, vous souhaitez enseigner en collectivité d'outre mer ? La CAPN, où siègent vos représentants du SE-UNSA, traitera en novembre des affectations pour la Nouvelle Calédonie, ainsi que Wallis et Futuna, Pour en savoir plus, demandez la brochure « Je veux enseigner en COM comment faire ? » auprès de votre section départementale.

7-EGPA : des ressources en ligne
La circulaire du 24-4-2009 relative aux orientations pédagogiques pour les enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré a défini cinq champs professionnels : habitat, hygiène alimentation services, production industrielle, vente distribution magasinage, espace rural environnement. Des documents ressource qui complètent et illustrent la circulaire sont maintenant en ligne sur
http://eduscol.education.fr/D0081/resnat01.htm

La publication de rentrée Marne est téléchargeable sur notre site et sera envoyée à chaque école sous format papier → http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article285

Infos 2nd degré :
Retrouvez toutes les infos 2nd degré sur le site académique de REIMS → **http://sections.se-unsa.org/reims/**

Infos UNSA Champagne Ardenne : → **http://www.unsa-champagne-ardenne.com/**

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** / Permanences mardi-mercredi-jeudi-vendredi
Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61** / Permanences mardi-mercredi-jeudi
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64** / Permanence le lundi
Patrice BARTHELEMY / **06 14 25 29 58** /: Enseignement professionnel
Philippe GARET / **06 14 25 30 00** / 2nd degré, permanences le lundi de 14h à 16h30

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.